



Récif 02

Table de concertation des groupes
de femmes Saguenay–Lac-Saint-Jean

Mémoire

*Coupures budgétaires dévastatrices pour les
femmes du Québec*

Présentation de Récif 02

La Table de concertation des groupes de femmes, Récif 02, vise à créer une solidarité régionale en regroupant les femmes du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour assurer le « droit des femmes dans une perspective d'autonomie et d'égalité ». Pour ce faire, elle s'appuie sur ses 30 groupes membres composés de groupes locaux de femmes, de comités femmes de syndicats ou de groupes communautaires ou sociaux. La pluralité de l'effectif de la Table constitue l'une des forces majeures, chacun des groupes membres œuvrant dans des champs d'action distincts. La Table de concertation des groupes de femmes, Récif 02, intervient dans toutes les sphères de la vie sociale, politique, économique et culturelle, susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes de notre région. Par ses déléguées dans les organismes régionaux, Récif 02 participe à la détermination des orientations et insiste pour que soient pris en compte la réalité et les besoins des femmes dans les priorités d'action de différentes instances régionales, telles que la Conférence régionale des élus, la Table des regroupements communautaires 02 et Solidarité populaire 02. Récif 02 fait également partie de différents réseaux, dont le Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail et la Fédération des femmes du Québec. La Table s'implique aussi dans les actions menées par l'ensemble des groupes de femmes du Québec et les groupes communautaires autonomes. Elle participe activement à l'organisation de la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. Elle travaille également activement à l'augmentation de la représentation des femmes dans les différentes instances de gouvernance dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les groupes membres de Récif 02 sont les suivants :

Accès-Travail-Femmes	Maison d'hébergement la Chambrée
AFEAS Régional Saguenay-Lac-Saint-Jean	Maison d'hébergement l'auberge de l'amitié de Roberval
Chibougamau	Maison d'hébergement le Rivage de la Baie Nourri-Source
Association des Retraitées et retraités de l'Enseignement du Québec et des autres services du secteur public – 02	PUAKUTEU – Comité femmes de Mashteuiatsh
Association des Religieuses pour les Droits des Femmes 02	SYNDICAT AFPC (Alliance de la fonction publique canadienne)
Association des femmes de carrière BPW comté Roberval	SYNDICAT CSN Conseil central des syndicats nationaux SLSJ
Association des femmes en affaires de Lac-St-Jean-Est	Syndicat des Agricultrices Saguenay-Lac-Saint-Jean
Calacs Entre Elles	SYNDICAT FTQ SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Calacs La Maison Isa	Syndicat SFPQ (syndicat fonction publique du Québec)
Centre de femmes "La Source"	Syndicat SIISNEQ (Syndicat intervenant-es santé nord-est québécois)
Centre de femmes Au Quatre-Temps	
Centre de femmes Mieux-Être	
Centre de femmes pays Maria-Chapdelaine	
Centre féminin du Saguenay	
FEMMESSOR Saguenay–Lac-Saint-Jean	
Condition des femmes & partenariat du Diocèse de Chicoutimi	
La Nichée	
Maison d'hébergement Halte-Secours	

Objectifs

Par la présentation de ce mémoire, nous souhaitons faire rappeler aux décideuses et décideurs qu'il est nécessaire d'analyser les impacts spécifiques qu'auront les différentes coupures annoncées sur les hommes et les femmes du Québec. Nous souhaitons en effet rappeler au gouvernement la nécessité d'une analyse différenciée selon les sexes ADS, autant lors de la mise sur pied des programmes et politiques que lors de leur démantèlement.

Nous souhaitons également démontrer au gouvernement qu'il existe d'autres solutions que celles qu'il envisage actuellement pour redresser les finances publiques.

Enfin, nous souhaitons signifier au gouvernement du Québec que les coupures dans les enveloppes dédiées aux organismes œuvrant en matière d'égalité entre les femmes et les hommes seraient une erreur puisque cela mettrait en péril certaines avancées encore fragiles pour les femmes du Québec.

Recommandations

Effectuer une analyse différenciée selon les sexes autant lors de la mise sur pied des programmes et politiques que lors de leur démantèlement

Dans les différentes annonces des dernières semaines en termes de coupures, le gouvernement du Québec ne respecte pas ses propres règles. En effet, dans le plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011 – 2015, il est inscrit que : « le gouvernement du Québec a choisi, en 2006, lors de l'adoption de sa politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, d'implanter l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales. Le Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010 qui découlait de la politique a permis de mettre en place les stratégies et les moyens nécessaires à l'implantation de l'analyse différenciée selon les sexes. Le Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015 permet de concrétiser les engagements des ministères et des organismes ».

L'Analyse Différenciée selon les Sexes (ADS) s'applique sur une démarche lorsque des femmes et des hommes sont concernés par le projet, directement ou indirectement, ou lorsque des enjeux d'égalité entre les sexes se posent. C'est indéniablement le cas en ce qui concerne les différentes coupures annoncées. On peut définir l'ADS comme un processus d'analyse qui tient compte des effets distincts sur les femmes et les hommes que pourra avoir l'adoption d'un projet ou d'un programme destiné aux citoyennes et aux citoyens et ce, sur la base des réalités et des besoins différenciés des femmes et des hommes. L'ADS favorise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Débloquer les fonds pour le développement de l'égalité en région

Nous demandons également le déblocage des fonds pour le développement de l'égalité en région. Le blocage actuel est une grave atteinte au droit à l'égalité pour les femmes. Ce sont des ententes en matière d'égalité pour les femmes qui sont mises en péril, ce sont des projets qui visent l'autonomie économique des femmes ou leur représentation dans les lieux de pouvoir qui sont retardés ou qui risquent d'être annulés, ce sont des groupes de femmes en région qui voient leur déjà maigre financement menacés, ce sont des dizaines de travailleuses qui risquent de perdre leur emploi. En fait, c'est un message dommageable que lance ce gouvernement : « L'égalité pour toutes les femmes en région peut attendre. Nous avons d'autres priorités. » Un message qui réjouira ceux qui prétendent que l'égalité est déjà atteinte et qui nuit à toutes celles et à tous ceux qui se préoccupent de l'égalité en région. Un message qui nous fait reculer et risque d'anéantir des années de travail pour faire avancer l'autonomie financière des femmes, leur présence dans les lieux de pouvoir, la lutte aux stéréotypes sexistes et l'accès à de la formation, des services de gardes, du logement abordable.

10 milliards de solution : nous avons les moyens de faire autrement !

Les compressions budgétaires, la tarification et la privatisation des services publics ne sont pas les seules façons d'atteindre l'équilibre budgétaire. L'austérité n'est pas une fin en soi. D'autres choix sont possibles ! Pour aider le gouvernement dans sa réflexion en matière de finances publiques, nous souhaitons lui faire connaître les 10 milliards d'autres solutions fiscales identifiées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.



Rédaction :

Julie Sheinck, agente de développement

Correction :

Cynthia Thivierge, adjointe administrative

Audrée Villeneuve, coordonnatrice

Récif 02 – Table de concertation des groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean

875 rue Bourassa Ouest, Alma, Qc, G8B 2G6

1 855-RÉCIF 02

www.recif02.com